

Le Montiérois

JANVIER, FEVRIER et MARS 2024

☎ : 03.44.51.76.61 - ✉ : 03.44.19.57.31

✉ : mairiemontiers@wanadoo.fr

<http://www.mairie-montiers.fr/>

Le mot du maire

Chères Montiéroises, Chers Montiérois,

Pour chacun de nous, la page 2023 est à présent tournée avec son lot de bons moments et malheureusement parfois, de moins bons. Mais si comme on dit : « Ainsi va la vie ! », j'espère tout de même que vous avez été, autant que possible, préservés.

A une autre échelle, l'année qui s'achève a été marquée par plusieurs crises dans notre pays et d'importantes tensions géopolitiques dans le monde.

Mais parce qu'inlassablement, il faut « Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain » comme disait Albert Einstein, je vous adresse pour 2024, un message rempli d'espoir, de tolérance et de paix sous toutes ses formes.

Ce sont d'ailleurs ces belles valeurs qui seront mises à l'honneur dans notre pays cette année car 2024 est d'abord, pour la France, une « année Olympique » avec l'organisation de cet incroyable événement sportif mondial.

Le sport, c'est la volonté de faire mieux, de progresser, de se dépasser. C'est donc naturellement le souhait que je formule aussi pour notre belle commune et chacun d'entre vous.

Le sport c'est également le respect de ses adversaires et de ses partenaires... souhait que je formule uniquement à destination de ceux qui peuvent perdre de vue cette notion clé du « bien vivre ensemble » et pourtant si essentielle.

Au-delà de ces quelques mots, **je vous donne rendez-vous le 14 janvier prochain à 15 heures à la salle des fêtes pour un moment convivial** au cours duquel, je vous présenterai quelques éléments de bilan et de perspectives pour 2024.

Bonne santé à toutes et tous.

Xavier DENEUFBOURG, Maire de MONTIERS.

Informations diverses



Indemnité carburant 2024

Comment obtenir le chèque carburant « 2024 » ?

Suite aux annonces du Président de la République le 24 septembre 2023, une **indemnité carburant travailleur** pourra être versée en 2024 si le prix du carburant devait dépasser une « **seuil d'alerte** » (>2€). Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement une fois le texte promulgué.

Le chèque énergie bois

Les consommateurs de bois énergie ne recevront pas cette aide en 2024. Toutefois, pour ceux qui en ont fait la demande en 2023 et qui ne l'auraient pas encore utilisé, il peut servir à l'achat de bois de chauffage (et autres) **jusqu'au 31 mars 2024**.

Pompe de relevage et tableau électrique rue du marais



Souvenez-vous, le dimanche **28 novembre 2021**, un véhicule a percuté la pompe de relevage avec son tableau électrique. Hélas, le conducteur ne s'est pas manifesté.

Ce matériel étant la propriété de la Communauté de Communes, il incombait à cette dernière de procéder à son remplacement. En raison d'un problème

d'approvisionnement, la remise en état complète n'a pu intervenir que le **13 décembre 2023**.



Etat-civil de l'année 2023

Naissances (hors commune) :

DEVOS Ugo né le 16 juillet

TERREAU Alban né le 23 juillet

Mariages :

Mickaël CARLIER et Sandrine DENANT le 03 juin

Anthony GAUTIER et Stéphanie OFFER le 22 juillet

Décès :

Bernard ALBESSARD le 25 janvier

Gisèle DUSERRE le 10 septembre

Comité des fêtes : Les évènements de l'année 2023

Dimanche 4 juin - Brocante sur la place du village.



Vendredi 14 Juillet - Des jeux et structures gonflables mis à disposition gratuitement pour les Montièresois, petits et grands avec possibilité de prendre un repas auprès de « le Trucky 22 » de Montiers.

Dernier week-end d'août - Fête du village avec un repas offert le dernier jour de cette festivité et la remise de tickets (jeux, crêpes, auto-tamponneuse, tir à l'arc...) aux enfants de Montiers.

Samedi 4 novembre : Halloween Montièresois avec la participation de 38 enfants accompagnés des parents.



Samedi 25 novembre : Repas des personnes de plus de 65 ans au café « D'Lys » de La Neuville-Roy, 28 personnes étaient présentes.

Samedi 2 décembre : Décoration du sapin de Noël sur la place du village par les enfants Montièresois.



Dimanche 3 décembre : Marché de Noël & Noël des enfants de la naissance à 12 ans qui se sont vu remettre un bon d'achat d'une valeur de 20 €.